PROJET RASED

CIRCONSCRIPTION DE PONT AUDEMER OUEST

Le RASED a pour mission de soutenir les élèves en difficulté scolaire afin de favoriser leur réussite et leur intégration dans le milieu éducatif. Ce projet décrit le fonctionnement, les objectifs, les intervenants et les modalités d'intervention du RASED.

Les missions des enseignants spécialisés et des psychologues EN au sein du Rased

Les enseignants spécialisés des Rased maîtrisent les compétences professionnelles caractéristiques des enseignants spécialisés du premier degré énoncées par le référentiel annexé à la circulaire n° 2004-026 du 10 février 2004.

Les enseignants spécialisés apportent une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement

En cas de difficultés persistantes perturbant les apprentissages des élèves, l'enseignant spécialisé intervient avec l'objectif de les aider à surmonter leurs difficultés. Son intervention a lieu le plus souvent au terme d'une série d'aménagements pédagogiques et d'actions de soutien menées par l'enseignant de la classe avec l'appui de l'équipe pédagogique du cycle. L'enseignant spécialisé peut aussi intervenir d'emblée si les difficultés sont importantes et manifestes, en complément et en articulation avec des aménagements pédagogiques et des actions de soutien mises en place.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée. Dans le cadre de ces projets, l'enseignant spécialisé accompagne les élèves en grande difficulté vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et à la progression dans les savoirs et les compétences, en visant toujours un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante relationnelle apporte une aide aux élèves dont l'analyse de la situation montre qu'il faut faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés de comportement de ces élèves et de mettre en œuvre des actions, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer les situations. Dans le cadre de ces projets, il recherche et participe à la mise en œuvre de démarches pédagogiques et éducatives adaptées aux difficultés ou aux troubles qui peuvent affecter les apprentissages ou le comportement de ces enfants.

Ces deux formes d'aide, quoique distinctes, ne sont pas des spécialisations cloisonnées : l'enseignant chargé de l'aide à dominante pédagogique prend en considération le découragement induit par des difficultés d'apprentissage persistantes, voire des moments de désaffection ou de rejet de l'école ; l'enseignant chargé de l'aide spécialisée à dominante relationnelle prend en compte les demandes de réussite scolaire des enfants et de leur famille.

Le psychologue EN aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation

Le psychologue EN aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Il mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives. Lorsque cela paraît souhaitable, le psychologue EN peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer, avec l'accord de celle-ci, à la recherche d'une réponse adaptée.

Les enseignants spécialisés et les psychologues EN apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves

Les enseignants spécialisés apportent leur appui aux enseignants pour prévenir et analyser les difficultés d'apprentissage ou de comportement que manifestent leurs élèves, pour objectiver et comprendre les situations, croiser les approches, reconnaître et prendre en compte les différences entre élèves au sein de la classe, cerner leurs besoins et les obstacles qu'ils rencontrent. Ils accompagnent les équipes enseignantes pour l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des élèves, la construction de situations d'enseignement qui tiennent compte des stratégies d'apprentissage des élèves en difficultés et pour la mise en œuvre de pratiques pédagogiques qui favorisent la réussite de tous les élèves.

Cette aide à l'analyse des situations contribue à la prévention des difficultés d'apprentissage et des risques de décrochage scolaire des élèves, en participant au développement des compétences des équipes enseignantes. Elle permet de fonder une culture partagée sur les composantes de la

réussite scolaire, de sensibiliser les maîtres aux aspects pédagogiques qui fragilisent certains élèves plus que d'autres et les mettent en difficulté pour leurs apprentissages.

Le psychologue EN et les enseignants spécialisés des Rased contribuent aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP). Ils contribuent au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Ils constituent également une ressource et un appui pour l'équipe enseignante dans les relations et les entretiens avec les familles des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services académiques de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

¤ ¤ ¤

Les principales modalités d'intervention du RASED

- **Aides directes**

L'aide directe consiste en un accompagnement des élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement. Cet accompagnement peut présenter différentes modalités : co intervention, relation duelle, groupes de besoin…

- **Aides indirectes**

L'aide indirecte consiste en un accompagnement en tant que personne ressource : observation, analyse des difficultés, analyse des évaluations nationales, piste d'aménagement..

- **Actions de prévention**

Des actions de prévention peuvent être envisagées en fonction des besoins.

⌑ ⌑ ⌑

Le protocole d’intervention

Le RASED intervient à la demande des enseignants, des parents ou des enfants et s’inscrit dans la continuité des aides préalablement mises en place au sein de la classe (différenciation pédagogique, aménagement, PPRE, APC…) en utilisant le formulaire de demande d’aide proposé par le RASED.

Le réseau étudie les demandes et propose une aide adaptée.

Un élève m'interpelle.
Que faire ? Vers qui me tourner ?

ADAPTATION PEDAGOGIQUE

Premier temps

Conseil des maîtres ou de cycle

PPRE

En classe différenciation pédagogique
En cycle décloisonnement
Sur un dispositif APC, stage de réussite, soutien renforcé, etc...

RASED

PE ressource
Equipe circonscription

REE
Réunion Equipe Educative

Envoi du compte-rendu à la circonscription

BESOIN SPECIFIQUE
Educatif
Pédagogie renforcée

Deuxième temps

Conseil des maîtres ou de cycle

VOLET PEDAGOGIQUE

Saisine du Pôle ressource

Equipe de circonscription, équipe ASH, RASED, PE ressources, Directeur écoles, Enseignant référent, PMI, Infirmiers scolaires, EMS, Coordinateurs ULIS

VOLET EDUCATIF

Saisine de l'EMAS

Educateur spécialisé, Psychologue

Etude en commun
1/mois

Saisine MDPH
Gevasco

Retour des préconisations à l'école

Document élaboré par la circonscription de Pont-Audemer

<table>
<tr><th colspan="6">Calendrier prévisionnel des principales actions du R.A.S.E.D. de Pont Audemer Ouest –

Année 2024/2025</th></tr>
<tr><th></th><th>Septembre / Octobre</th><th>Novembre / Décembre</th><th>Janvier / Février</th><th>Mars / Avril</th><th>Mai / Juin / Juillet</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Accompagnement des enseignants Spécialisés à dominante pédagogique et relationnelle</td><td>✓ Prise de contact avec les écoles
✓ Possibilité d’aide et à l’analyse des évaluations SEGPA
✓ Possibilité d’aide à l’analyse des évaluations nationales
✓ Poursuite d’accompagnements de certains élèves suivis l’an passé
✓ Accompagnement direct ou indirect des élèves avec demande de maintien
✓</td><td>✓ Mise en œuvre des nouveaux projets d’aide.</td><td>✓ Poursuite des aides directes et/ou indirectes
✓ Participation à l’analyse des évaluations CP temps 2
✓ Bilan des aides, en fin de période, réajustements, reconduction ou arrêt de l’aide directe
✓ Mise en œuvre des nouveaux projets d’aide,
✓ Possibilité d’aide à la passation et à l’analyse des évaluations GS</td><td>✓ Continuité des accompagnements des projets d’aide,
✓ Mise en œuvre des nouveaux projets d’aide,
✓ Possibilité d’actions de prévention et remédiation avec les élèves de maternelle</td><td>✓ Projet de liaison GS/CP
✓ Poursuite des aides directes et/ou indirectes
✓ Bilans des aides et perspectives pour la rentrée scolaire</td></tr>
<tr><td colspan="5">✓ Possibilité de projets de prévention et/ou de remédiation en classe entière/ ou demi-classe avec co-intervention
✓ Participation aux ESS
✓ Aide à l'analyse des résultats des élèves aux évaluations nationales et à la recherche de pistes de différenciation
✓ Aide à la constitution d'un PPRE pouvant comprendre : Une aide individualisée au sein de la classe, un temps de décloisonnement, une aide personnalisée et l'intervention directe du RASED :
➢ Adaptation de matériel ou d’outils adaptés aux BEP (ex Carte mentale, sous main, pictogrammes..),
➢ Accompagnement pour aménagement de classe (Ex : Mise en place de coins spécifiques…)
✓ Concertation régulière avec les enseignants des écoles et participation aux conseils de maîtres et d’écoles (en particulier le conseil de cycle 2 consacré à la liaison GS/CP, les conseils de maîtres affectés aux passages…)
✓ Suivi TPS et PS en fonction des disponibilités</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th></th><th>Septembre / Octobre</th><th>Novembre / Décembre</th><th>Janvier / Février</th><th>Mars / Avril</th><th>Mai / Juin / Juillet</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Psychologue de l’ Education Nationale</td><td colspan="5">✓ Interventions sur des situations particulières et aide à la scolarisation d’élèves handicapés
✓ Participation à la constitution et orientation MDPH (ULIS…)
✓ Participation aux commissions de la MDPH
✓ Possibilité d’intervention en cycle 3 sur le thème du vivre ensemble
✓ Participation aux ESS
✓ Bilan psychologique et/ou entretiens
✓ Concertations enseignantes
✓ Participation aux REE</td></tr>
<tr><td>✓ Préparation des orientations des élèves sortant d’ULIS
✓ Mise en lien avec les COPsy sur les 6emes
✓ Mise en lien avec les écoles
✓ Recensement des saisines SEGPA (analyses des évaluations en commun)</td><td>✓ Constitution des dossiers SEGPA
✓ Recueil d'informations et constitution éventuelle de dossiers ULIS école, SESSAD…</td><td>✓ Participation à la commission OLC3
✓ Possibilité de participation à la commission CDO-EASD
✓ Demande des renouvellements des dossiers d’AESH</td><td>✓ Participation à la commission des maintiens</td><td>✓ Participation à la commission OLC3
✓ Possibilité de participation à la commission d’appel des maintiens</td></tr>
</table>

Analyse des **demandes d’aide**

transmises par les écoles **avant le 7 octobre 2024**

Analyse des **demandes d’aide**

transmises par les écoles **avant le 24 février 2025**

Personne ressource :	✓ Evaluations, observations en classe, pour conseiller les enseignants : Analyse des compétences et des difficultés, définition des aides nécessaires. ✓ Aide et accompagnement dans les relations avec les familles (ex soutien dans les démarches, médiation dans les relations si besoin…) ✓ Guidance des familles (ex aide aux choix d'activités, de jeux en lien avec les difficultés de leur enfant, orientation des familles vers des partenaires extérieurs) ✓ Concertation avec les partenaires extérieurs ✓ Concertation au sein du RASED et des antennes de RASED ✓ Participation au pôle ressource de la Circonscription ✓ Suivi TPS

¤ ¤ ¤

Prévention

Au cours de l'année, partant du constat et d'observations sur l'ensemble du terrain, tous les membres du RASED ont prévu de mener une action préventive sur le thème « la dangerosité des écrans » auprès de certaines classes.

¤ ¤ ¤

Les différentes antennes

Antenne Pont Audemer/Quillebeuf sur Seine		
Psychologue Solaire : Mme Guenoux Laurence Tél : 06 46 09 28 49 Mail : laurence.guenoux1@ac-normandie.fr	**Enseignante spécialisée à dominante relationnelle :** Mme Legout Pascale Mail : pascale.legout@ac-normandie.fr	**Enseignante spécialisée à dominante pédagogique :** Mme Le Duc Karine Mail : karine.le-duc2@ac-normandie.fr
Ecoles référentes	Louis Pergaud Manneville sur Risle Corneville sur Risle Campigny Selles St Siméon	Paul Herpin La Fontaine Saint Mards de Blacarville Bouquelon Saint Samson de la Roque Saint Ouen des Champs

		Quillebeuf sur Seine Fourmetot

Antenne Thiberville/Saint Georges du Vièvre		
Psychologue Solaire : Mme Delphine L'HERNAULT Tél : 07 88 46 59 28 Mail : delphine.l-hernault@ac-normandie.fr	**Enseignante spécialisée à dominante relationnelle :** Jeannick LELOUP jeannick.leloup1@ac-normandie.fr	**Enseignante spécialisée à dominante pédagogique :** Pierre Le Normand pierre.le-normand1@ac-normandie.fr
Thiberville élémentaire Thiberville maternelle Drucourt Saint Germain la Campagne Saint Aubin de Scellon Boissy Lamberville Cormeilles Epaignes Lieurey élémentaire Lieurey maternelle Morainville Jouveaux Saint Etienne l'Allier Saint Georges du Vièvre Saint Grégoire du Vièvre Condé sur Risle Saint Symphorien Les Préaux	Cormeilles EpaignesMorainville Jouveaux Saint Etienne l'Allier Saint Georges du Vièvre Saint Grégoire du Vièvre Condé sur Risle Saint Symphorien Les Préaux	Thiberville élémentaire Thiberville maternelle Drucourt Saint Germain la Campagne Saint Aubin de Scellon Boissy Lamberville Lieurey élémentaire Lieurey maternelle

Antenne Pont Audemer/Beuzeville		
Psychologue Solaire : Mme Mialaret Carole	**Enseignante spécialisée à dominante relationnelle :**	**Enseignante spécialisée à dominante pédagogique :**

Mail : carole.mialaret1@ac-normandie.fr	Mme Gesbert Isabelle Mail : isabelle.ortiz1@ac-normandie.fr	Mme Bizoux Ludivine Mail : ludivine.bizoux@ac-normandie.fr
Beuzeville maternelle Berville sur mer Helelne Boucher St Exupéry (Pont Audemer)	Toutainville St Germain Village (Jules Verne)	Beuzeville élémentaire Martainville Manneville la Raoult Fiquefleur Equainville Fatouville Grestain St Pierre du Val Conteville Foulbec St Maclou Boulleville

*Suivis à dominante relationnelle et pédagogique